

BAREME D'HONORAIRES DE TRANSACTION : Ventes d'immeubles à usage d'habitation :

Prix de vente jusqu'à 150.000€, honoraires d'agence 10.000€ ttc forfaitaires à la charge du vendeur ou de l'acquéreur selon les conditions du mandat de vente

Au-delà de 150.000€, 6% ttc maximum du prix de vente net vendeur à la charge du vendeur ou de l'acquéreur selon les conditions du mandat de vente

Nos honoraires comprennent les prestations de visite, de négociation et de constitution du dossier